



## QUESTIONS DP CFDT Réunion du 25 Février 2015

1) Q: Toilettes terminus L7 à Quetigny, état général insalubre. (B)

R: Ce toilette à un an et demi d'ancienneté, nous sommes surpris de son insalubrité. La direction ne parle pas du même WC que nous, nous allons regarder cela et y remédier. En effet celui dont nous parlons à 20 ans (première génération.....)

2) Q: Véhicule de nettoyage des arrêts de bus se met sur l'arrêt et nous ne pouvons plus nous mettre correctement à l'arrêt. Pouvez-vous rappeler cela à la société de nettoyage. (B)

R: Cela a été transmis aux trois prestataires différents, afin de fluidifier notre circulation.

3) Q: Idem pour la société qui s'occupe des Pubs aux arrêts ces derniers se mettent dans la voie bus et nous sommes obligés de les doubler si nous pouvons. (Site bus)(B)

R: La même réponse est apporté à cette question que la N°2. De notre côté, nous ferons attention à ce que cela soit bien respecté et nous reviendrons en parler. Si l'entreprise venait à ne pas faire le nécessaire, nous serions dans l'obligation de rester bloquer derrière ces véhicules et perdre en qualité de service vu le retard.

4) Q: Quelle est la règle pour les bus « Transco » où doivent-ils s'arrêter. De plus en plus fréquemment ils s'arrêtent n'importe où sur nos arrêts et voie bus en nous empêchant de passer. (B)

R: Ce sera vu avec le conseil général, nous étudierons la fréquence de l'événement.

5) Q: Navette L42 (B):

a. Est-il normal que l'on sorte avec un véhicule désastreux (Radio HS, Sélection de porte enfoncé dans le tableau de bord et porte qui s'ouvre toute seule en roulant).

R: Toutes les pièces ont été commandées pour les réparations. Il devient usant de demander ce genre de réparation en réunion, nous ne comprenons pas pourquoi un suivi préventif et curatif plus sérieux sur ce type de véhicule n'est pas effectué.

b. Pourquoi les navettes CEM-Carraz sont-elles régulièrement absentes et on nous dit après que nous sommes en retard de ce fait.

R: Nous n'avons pas de navettes annulés connu à ce jour. Nous vous demandons de remonter ces incidents en temps réel afin de mieux les traiter.

6) Q: Malgré la trappe ouverte le chauffage des bus hybrides est faible, sauf en accélération. (Reprogrammation). (B)

R: Il n'y a pas de solution pérenne actuellement, il faut continuer à le faire manuellement.

7) Q: Suite au refus d'écouter le CHSCT sur le non sorti des navettes "Gruau" pour Diviacity, avez-vous comme signalé dans la réunion CHSCT mis des détecteurs de monoxyde de carbone dans les navettes que vous avez résolument sorties? (B)





**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

**R :** Nous avons fait une lettre d'information au personnel indiquant les mesures prises par l'entreprise sur les navettes « Gruau ». La proposition faite au CHSCT sur les détecteurs a été refusé par le CHSCT, nous ne l'avons pas faite. Nous rappelons à l'entreprise qu'il est facile de dire que le CHSCT a refusé et de ne pas faire, alors que ce dernier a refusé de faire sortir les véhicules et que l'entreprise est passée outre cet avis. De plus la DIRECCTE (inspection du travail) a aussi préconisé de ne pas les sortir. La direction a beau jeu de dire d'une instance qu'elle refuse, mais elle passe outre toutes les préconisations. Elle ne connaît pas les principes de précaution et préfère aller vers du flou artistique sur des véhicules qu'elle ne maîtrise pas (entretien extérieur). Espérons pour nos agents en R45 en particulier qu'il n'y aura plus d'incident car cela voudra dire que la mise en danger de ceux-ci n'aura pas été écoutée par la direction. Depuis début janvier les incidents sont à répétition et engendre un mal être très important au sein des conducteurs qui conduisent ce type de véhicule.

8) **Q :** Fosse bouché Liane 5 au campus. Ou cela en est-il pour éviter que les voitures ne viennent pas nous perturber ? **(B)**

**R :** Il n'y aura pas d'aménagement supplémentaire.

9) **Q :** HLP matin et soir sur Bourroches-Diables Bleu les feux font perdre jusqu'à 3 minutes. Pouvez-vous voir ce problème. **(B)**

**R :** Nous avons transmis l'information afin que le problème soit réglé.

10) **Q :** Est-il logique que la LO9/O9 service 406 le bus ne sorte pas souvent suite à de nombreuses pannes sur les véhicules agora affectés ou autres. (semaine du 2 au 6 février)? **(B)**

**R :** Nous avons vécu une très mauvaise semaine entre charge importante et panne de bus au dépôt qui a mis en « péril ». Nous laisserons quand même les « Agora » sur cette ligne. Nous vous informons qu'un droit d'alerte pourra être éventuellement pris si un agent se faisait prendre à parti suite à des incidents qui se renouvelleraient.

11) **Q :** Quand pensez faire une amélioration de la corol, plainte client fréquente auprès des conducteurs et les retards en ligne, empêchant les conducteurs à ne plus faire leur pause correctement **(B)**

**R :** La réponse à la question précédente correspond aussi à cette question !!!! Nous verrons ce que nous devons faire de notre côté. Nous demanderons aux agents certainement de prendre leur pause afin d'éviter une fatigue trop importante (ligne longue à rouler).

12) **Q :** Que pensez-vous faire pour que le stationnement soit respecté en hyper centre-ville le soir (nuit), les bus sont fréquemment bloqués par des voitures avec la police qui ne peut plus intervenir? **(B)**





## S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

R : D'après la direction, il devrait y avoir une réorganisation de la police municipale, afin que les heures de franges soit mieux suivi en ville. Nous verrons avec le temps. Mais cela devient de pire en pire.

13) Q : Que se passe-t-il dans le SAE lors d'un arrêt-marche et coupe batterie dans un bus, vu qu'à l'écran billettique, nous n'avons plus nos ventes à l'écran? (B)

R : Il y aurait arrêt de la session, mais pas de perte de donnée. Nous voulons bien l'entendre, sachant que les données perdues sont pour l'entreprise et qu'elle perd des ventes et que l'agent risque de ne plus savoir où il en est.

14) Q : Est-il normal qu'un service RD du samedi soit affecté le mercredi? (B, T)

R : Il y a eu une personne mais c'est un cas à part que nous avons traité. Nous rappelons que ce RD n'a aucune obligation de travail et que nous sommes toujours en conflit avec l'entreprise sur cet « ACCORD » avec les deux autres OS (protocole de fin de conflit). Nous passons au tribunal dans peu de temps et verrons la réponse du juge sur ces points

15) Q : Erreur en janvier sur les samedis sur "Okapi" intranet, pourquoi les agents ne sont pas prévenus lors des changements faits en dernière minute, suite à ces erreurs? (B, T)

R : Les agents auraient été appelés ou mis des SMS sur leurs portables. Si la question est ici c'est que certains agents n'ont pas eu l'information en temps et en heure.

16) Q : Où en êtes-vous sur la problématique des planchettes pour la qualité de celles-ci et l'accroche dans les bus comme dans le « Tram ». (B, T)

R : Mr Marest responsable de l'atelier a une idée sur ce point qui reste en investigation. Nous allons voir cette possibilité.

17) Q : Okapi et accès extérieur, il devient assez fréquemment impossible de se connecter sur le serveur de l'entreprise pour obtenir son service. Pourriez-vous fiabiliser cet accès ou avoir une redondance lors des erreurs systèmes (beaucoup de personnel se branche sur ces accès à l'instar des documents papiers mis au dépôt)? (B, T)

R : La problématique est en cours et doit être résolu cette semaine.

A la date du compte rendu, le système a été rétablie partiellement (Vous pouvez vous y connecter en allant aussi sur le site internet de la CFDT [www.cfdtdivia.net](http://www.cfdtdivia.net) en haut à gauche de la page d'accueil) Nous nous demandons pourquoi les paroles ne sont pas tenues. Cela faisait plus de 15 jours que le système était en panne et générait beaucoup d'incertitude pour les agents.

18) Q : Suite aux derniers évènements, demandons un régulateur supplémentaire. (Problème heures de pointe et arrêt maladie). (T, M)

R : L'entreprise ne veut pas répondre à ce genre de questions en disant qu'il est impossible de répondre à un arrêt maladie d'un mois. Nous aimerions faire le comparatif avec la conduite, quand





## S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

il y a un malade, nous faisons appel aux agents en heures supplémentaires. Pourquoi à la maîtrise il n'est pas demandé aux agents de venir en HS, le reste du personnel restant supporte la charge de travail en cours et ce travail en devient moins performant de fait.

19) **Q :** Pourquoi un agent a-t-il roulé avec une loge sans chauffage. (T)

**R :** Il y a eu une erreur entre la maintenance et le PCC, l'agent a du faire un tour complet supplémentaire. On aurait dû la changer de suite.

20) **Q :** Quelle est la consigne lorsqu'un "Tram" ne peut plus faire d'appel radio dans sa loge. (T)

**R :** Il faut essayer de faire un appel d'urgence pour voir si le SAE se débloque (ou que le PCC le voit et rappelle la rame).

21) **Q :** T2 Europe direction Valmy, replanter les arbustes sur la gauche afin de sécuriser et sécuriser pour empêcher le passage des piétons devant la rame (T)

**R :** Nous vous demandons de préciser l'endroit afin de voir avec les services compétents (direction et position).

22) **Q :** Pourquoi le SAE d'une dizaine de rames s'est figé les 9 et 10 février et que les conducteurs ont dû appeler avec leur téléphone portable pour rentrer ou sortir du CEM? (T)

**R :** Suite à une intervention INEO pour améliorer celui-ci, le système a planté à plusieurs reprises. Il est donc passé en mode dégradé.

23) **Q :** Demandons une meilleure sécurisation du chantier en cours sur pôle santé, afin de garantir au conducteur la non descente du véhicule lors d'incident extérieur au tramway (vents et autres arrimage du matériel). (T)

**R :** Ce jour-là il y a eu des problèmes de vent et depuis les barrières ont été renforcés.

24) **Q :** Y-a-t-il eu des soucis entre les logiciels SAE et Billettique dans la période des 10 premiers jours de février? En effet des agents nous remontent qu'à divers endroits du réseau le SAE s'est figé suite à un problème d'UCE et vice et versa. Quand pensez-vous rendre cela plus fiable cela s'aggrave fortement en ce moment (beaucoup de remontées) (T)

**R :** Des incidents ont été rectifiés, mais pas que pour des écrans figés sur plusieurs bus.

25) **Q :** Les sièges des navettes Diviacity ne sont toujours pas refait, où cela en est-il ? (A, B)

**R :** Cela a été commandé et en particulier 7 dossiers et assises pour les Gruau. Faire un signalement automatique. Nous les recevrons le 13 mars. Notre délégué Syndical Mr Vandembroucke ira voir la réalité des faits à l'atelier.

26) **Q :** Demandons l'arrêt de la verbalisation à 5€ tant que la billettique n'est pas fonctionnel à 100%. (E.C.)

**R :** Nous ne retirerons pas la verbalisation à 5€, nous continuons à investiguer les pannes pour une meilleure fiabilité du système.





## S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

27) Q : Pourquoi un Avsr quand il marque sur son PV (P.I. et P.T.I Pas d'indulgence et pas de Troc 'It), ce PV est annulé par le responsable du marketing en accord avec le responsable de l'environnement contrôle, sans au moins demander l'avis de l'agent verbalisateur. Pendant la verbalisation cela s'est très mal passé avec intervention police. (E.C., Mkt)

R : Non ce n'est pas normal. C'est une erreur et nous avons pris la décision dans l'urgence. Le verbalisé était un ancien agent qui a travaillé sous la direction du responsable Marketing qui n'a même pas eu la décence d'être présent pour nous expliquer pourquoi il avait eu l'appel direct de ce monsieur et fait annuler le PV. (Il devient impossible d'avoir ce directeur du Marketing en réunion, nous pensons peut être à tort ou à raison qu'il se croit au-dessus de tout le monde chez Keolis Dijon, et se permet ce qu'il veut). Nous attendons votre réponse officielle, cela ne nous convient pas, **INADMISSIBLE**

28) Q : Pourquoi les agents de réserve et les autres agents qui veulent se reposer ne peuvent accéder à la salle de repos lors des prises de mesure habillement et à la remise des dotations. (G)

R : Cela dure maxi 8 semaines par an et les vêtements auraient dû être enlevés et mis dans une autre salle lors de la non présence du prestataire. C'est une erreur de communication

29) Q : Locaux sociaux, pourquoi y a-t-il, des barrières de chantier « Tram » dans les toilettes hommes ?(G)

R : Ce n'est pas un lieu de stockage et elles devront être enlevées (barrière CGT).

30) Q : Est-il normal que les agents de l'agence doivent nettoyer l'armoire à objets trouvés ? (Mkt)

R : Idées 21 va être sollicité pour le nettoyage.

31) Q : Demande d'aération ou de désinfection de l'armoire à objets trouvés (agence commerciale). (Mkt)

R : Idem réponse questions 30

32) Q : Est-il logique qu'à l'agence commerciale, un agent se retrouve seul à l'heure du midi le samedi ?(Mkt)

R : Il y a peut-être eu un malade, il ne doit pas se retrouver seul. Nous sommes surpris car c'est un problème récurrent dans le service.

33) Q : Est-il logique qu'à l'agence commerciale les congés non pris ne peuvent être reportés en début d'année à l'instar du service exploitation qui le fait très régulièrement voir systématiquement? (Mkt)

R : C'est faux, ils font en sorte que les congés soient à zéro, il y a une tolérance. Tout doit être soldés au 31 décembre le reste est illégal il y a une tolérance sur 2 mois et non 15 jours. A suivre.

34) Q : Est-il normal que les cadres d'astreintes déchargent leurs responsabilités sur les agents de maîtrise du PCC ? (par exemple : aux A.M. d'appeler leurs collègues pour faire des nuits longues alors que c'est de la responsabilité de la hiérarchie à le faire). (M)





## S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

R : En effet c'est au cadre d'appeler.

35) Q : Franchissement SLT fermé, quand y aura-t-il une possibilité de mettre les carrefours en dérangement. Suite incident du 15/02 matin passage SLT fermé par agent de maîtrise en concordance avec feux routiers!!!(M)

R : Il y aurait une liste qui est en préfecture avec les noms d'agent de maîtrise (en attente d'autorisation préfectorale), afin que ceux-ci puissent faire passer sur des carrefours « NON » dangereux (Ca ne risque rien !!!!).

36) Q : Quand va être embauché le Responsable de groupe supplémentaire comme promis fin 2014. (M)

R : C'est en réflexion !!!!!!!!!!!!!!! C'est toujours le même refrain quand y aura-t-il un vrai plus !!!!!

37) Q : Où en est le "dispatche" prévu pour les téléphones portables pour les responsables de groupe? (M)

R : Le directeur d'exploitation pense que ce n'est peut-être pas la meilleure solution.

(T) : Tram (B) : Bus (G) : Général (M) : Maîtrise (Mkt) : Marketing (A) : Atelier  
(E.C.) : Environnement-contrôle (Adm) : Administratif

## Compte rendu CE Réunion 25 Février 2015

En préambule de réunion, il est demandé à la direction de bien vouloir envoyer les documents de réunion (→ questions et compte rendu) par Email en plus de la version postale. En effet les documents n'arrivent pas systématiquement en temps et en heure du à des problèmes postaux de plus en plus fréquents. La direction accepte ce principe.

1) Q : Présentation des comptes 2014 du comité d'entreprise par le cabinet Latitude

R : Le cabinet Latitude nous présente d'une façon synthétique les résultats avec un excédent de 37000€ pour les comptes du CE (du surtout à des sorties non faites), report sur exercice 2015. Le grand Livre des comptes, ainsi que les pièces seront accessibles au CE dans une archive classique.

2) Q : Questions relatives à la billettique, au rechargement à bord et à l'empeche :

a. Demande d'un point sur le rechargement à bord

R : Nous avons fait un point sur le dernier KeoFlash que nous rappelons ici :

- ✓ Impression au DAAC, même sans opération (mi-mars)
- ✓ La fin de service automatique sera régularisée et ne se fera plus.
- ✓ Déconnexion furtive des cibles, problème en cours de résolution

b. Demande de personnel identifié pour répondre aux conducteurs sur les problématiques billettique et demande de suivi acté des désaccords





**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

**R :** Les demandes remontent par les responsables de groupe qui concentre et diffuse cette information afin de faire redescendre celle-ci.

c. De nombreux agents demandent leurs décomptes pour vérification avec différence de vente

**R :** Les décomptes sont demandés et transmis à chacun des intéressés. Il y a peu d'erreurs et sont corrigées. Nous n'en sommes pas si sûrs !!!!

d. Suite aux erreurs constatées sur les retours sacoches, demande d'une vérification complète par la comptabilité des fiches de retour sacoches.

**R :** Un contrôle au fil de l'eau a été effectué, avec contrôle de cohérence.

3) **Q :** Consultation sur le plan de formation 2014 réalisé.

**R :** Il manque d'après un élu du CE (CFDT) quelques formations « Stress et conflits » dans la ligne « DIF ». Vote des élus : 6 abstentions.

4) **Q :** Présentation et consultation sur le plan de formation 2015 prévisionnel

**R :** La lecture ayant été faite en janvier 2015, la direction rappelle que le budget formation de 4.5% est largement au-dessus des quotas demandés aux entreprises (nous leur rappelons que ce tiroir voir commode, est remonté par moitié au groupe Keolis via l'institut Keolis). Un élu CE (CFDT) leur rappelle que malgré l'arrêt du « DIF », le stage de récupération de points pour le permis de conduire reste à la charge de l'entreprise. Nous sommes surpris que depuis des années cela était sur le DIF (par simplicité), alors que l'entreprise devrait prendre en charge ces jours de travail. La direction répond qu'elle regarde de son côté en partenariat avec l'UTP comment elle devait faire (certains réseaux appliquant cela depuis un certain temps). Pour les salariés désireux de faire des stages de récupération de points, s'adresser systématiquement à leur hiérarchie (N+1), afin que soit pris en charge cette formation.

Une réforme des dates de présentation a eu lieu :

✚ Le bilan N-1 devra être présenté en octobre de l'année N en cours.

✚ La présentation de la formation pour l'année N+1 devra se faire avant le 31/12 de l'année N.

✚ Sur l'année un point Bilan devra se faire en octobre, année N.

5) **Q :** Réforme de la formation professionnelle

a. Demande de distribution dans les BAL du document d'information sur le CPF, tous les salariés ne l'ont pas reçu avec leur fiche de paie

**R :** D'après la direction c'est impossible. La machine de tri bloquerait. Un élu (CFDT) signale que lui ne l'a pas eu et qu'au moins deux autres personnes ne l'ont pas eu. La direction mettra un message sur TV Info et mettra le document à disposition sur Intranet.





**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

b. Présentation du support d'entretien professionnel

R : Le document à disposition des RH et des responsables N+1 sera transmis à chaque salarié lors de son entretien qui devra avoir lieu avant le 7 mars 2016 pour le premier et tous les deux ans ensuite.

6) Q : Information avant consultation sur le support d'entretien annuel individuel

R : Les Items qui seront en entretien individuel seront les suivants :

- + Dialoguer avec sa hiérarchie.
- + Se positionner sur l'échelle d'expertise de son métier.
- + Exprimer ses besoins en formation.
- + Etre reconnu.
- + Avoir l'opportunité de progresser dans son métier.

7) Q : Demande d'information sur la fréquentation du réseau de soirée pour la nuit de Noël et Nouvel an

R : Le 24/12 en réveillon → 930 voyageurs (60% tram et 40% bus), le 31/12 → 2250 voyageurs (66% Tram et 34% bus)

8) Q : Pourquoi les services ne peuvent-ils pas accorder leur congé au même moment ?

R : Selon le droit et CCN, nous avons jusque fin février pour le respect des mois de délais. Cela devrait être bon au 28/2. Nous vérifierons cela.

9) Q : Demande de rendre les CA prioritaires à partir de 2016 par rapport aux congés PFR

R : Les quotas sont gérés de façon séparés. Nous allons vérifier la possibilité de décalage de la priorité sur la PFR, afin qu'un agent ne soit pas prioritaire sur toute une année et l'inverse une autre.

10) Q : Demande d'avoir un document trimestriel pour connaître le solde PFR

R : Nous regardons cela en mettant cumul et soldes pour avoir quelque chose de cohérent.

11) Q : Demande d'information non nominative sur les compteurs des agents en R45 fin 2014

R : Nous attendons les chiffres, nous avons l'impression que la direction fait la sourde oreille (faire semblant de ne pas comprendre), suite à la problématique de rajout des services en deux fois avec Diviacity après-midi. La théorie deq temps de travail des R45, n'est absolument la pratique.

12) Q : Demande de rappel au planning d'orienter les dispo le dernier jour travaillé

R : On essaie de ne pas louper cela pour une meilleure optimisation.

13) Q : Questions relatives à l'habillement :

a. Demande que la salle de repos ne soit pas utilisée pour l'habillement

R : Nous ne ferons plus de week-end inclus dans les mesures et la distribution, afin que la salle soit dispo le week-end pour les agents en pause.





**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

b. Demande d'attribution d'un sac à dos à l'ensemble des salariés le souhaitant

R: Si besoin métier sera fourni, si pas besoin alors ce sera NON.

c. Demande d'un bonnet en 3<sup>ème</sup> choix de couvre-chef dans la dotation habillement

R: Suite à diverses demandes ces derniers mois, nous allons réunir une commission habillement pour voir ces divers points. Une date va vous être communiquée rapidement.

14) Q: Information avant la consultation sur de nouvelles conditions de recrutement en interne pour les AVSR

R: Sur les anciens processus de recrutement, 1 seul candidat a pu aller au contrôle. Les accords de 2012 démontrent l'impossibilité de prendre du personnel à l'extérieur. Nos besoins pour 2015 sont de 5 personnes rapidement et nous allons vous proposer un nouveau type de recrutement de type alternance. L'agent pourra dès le départ faire 4 mois (toute formation, assermentation et agrément inclus). Les Crs habilités au tram pourrait se proposer, ainsi et reprendre une semaine de temps à autre afin que leur habilitation soit toujours valide. Nous pourrions proposer ce type d'alternance en 18 ou 36 mois. Basculer AVSR à temps complet sera toujours aussi possible dans le recrutement, ce nouveau système s'inclut surtout pour ceux qui souhaiteraient essayer le contrôle pour un temps défini et pouvoir continuer plus tard s'ils le souhaitent.

15) Q: Quand sera lancé l'appel à candidature pour les AVSR

R: Fin mars 2015

16) Q: Point sur les recrutements et les embauches depuis la précédente réunion

R:

- Maintenance bus: un agent embauché fin mars.
- Maintenance Tram : En cours de recrutement.
- Recrutement toujours en cours mainteneurs bus et tram.
- Toujours en cours : Un coordinateur des contrats (expérience 10 ans et bac+3 en génie électrique).
- Assistant CDI QSE arrivé.
- Campagne de recrutement d'AVSR (5) fin mars

17) Q: Consultation sur la nouvelle note de service concernant la journée de solidarité

R: Le nouveau principe nous est présenté suite aux remarques 2014 de l'URSAFF. Le principe ne convient pas depuis des années chacune des OS demande que l'entreprise le prenne en charge complètement. De principe vote : 6 contre.

18) Q: Demande d'information sur le passage en contrat Keolis Dijon des agents Keolis SA qui travaillait précédemment en CSP





**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

**R :** Dans un premier temps et avant d'avoir la réponse, nous rappelons à l'entreprise que les questions posées ne doivent pas être tronquées lors de la recopie des demandes pour le C.E. Nous demandons au secrétaire de bien y faire attention.

Dans un second temps, nous leur signalons que nous avons agi, il y a quelques années pour le service comptabilité et paie afin que nos services ne partent pas en CSP. Donc il est évident que nous suivons que les salariés venant de CSP doivent être intégrés en tant que salariés Keolis DIJON (comme l'a été fait les personnes du service informatique quand ils sont arrivés).

Dans un dernier temps, l'entreprise signale que la dernière personne dans ce cas sera régularisée dans l'année 2015. Nous serons vigilants car la réponse de 2013 était déjà dans ce sens-là.

19) **Q :** Vélostations : Pourquoi les agents paient plein tarif alors qu'il y a une loi qui incite à prendre le vélo pour aller au travail

**R :** Les agents ont déjà un demi-tarif à 40€ au lieu de 80€00.

20) **Q :** Demande de mise à jour du tableau des membres du CE et autres instances dans les tableaux d'information de la direction

**R :** Ok nous ferons cela rapidement.

21) **Q :** Demande de transmission au comité d'entreprise d'un trombinoscope actualisé avec les nouvelles photos

**R :** Cela reste un peu compliqué car seulement 300 photos ont été renouvelées sur 720 salariés. Nous vous les transmettrons mais à vous de faire attention à l'utilisation de celles-ci.

22) **Q :** Demande du budget dont disposera le CE en 2015 et demande des deux subventions de début d'année

**R :** Le budget est trop tôt à donner, cela reste comme chaque année une estimation jusque fin d'année qui sera compensé à ce moment-là sur les comptes définitifs. Il y aura comme depuis quelques années plus de 500 000€ (Mutuelle et prévoyance incluse) au budget du CE. Sur la base de 2014, 509558€ ont été versés soit 392879,4€ utiles pour activités CE (Hors prévoyance et mutuelle). Le 1<sup>er</sup> trimestre sera versé fin mars et le 2<sup>ème</sup> trimestre sera versé début avril comme convenu en 2014.

23) **Q :** Demande à ce que l'entreprise apporte directement une subvention aux clubs STRD la représentant dans le cadre de compétition sportive

**R :** Nous ne ferons pas cela. Nous demandons que le CE centralise les demandes et qu'il transmette cela par l'intermédiaire de son secrétaire au président du CE.

24) **Q :** Est-il normal qu'un suppléant CE soit mis en détaché pour assister à la pré-réunion du CE du 26 janvier 2015





**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

R : Le suppléant du CE (CGT) a bien participé, mais il l'a fait sur des heures de l'OS en questions et non sur des heures du CE. Un élu (CFDT) demande qu'à l'avenir, il serait bien que ce soit clair dès le départ dans le service concerné de l'élu.

25) Q : Demande que les salariés ayant annulés sur la sortie de Bellevaux soient remboursés

R : Il n'y a pas eu de salariés annulés, mais la sortie a été décalé sur une autre station de ski qui paraissait plus cher pour ces salariés et ont annulés (manque de neige à Bellevaux). L'élu (CFDT) qui a posé la question demande le remboursement du fait que le CE n'a pas eu de surcoteur du à cette annulation. Les élus à l'unanimité votent le remboursement exceptionnel vu cet état de fait.

26) Q : Pourquoi certains élus CE ne sont pas tenus au courant des décisions prises pour des projets d'activités sociales

R : Certains élus se posent la question pourquoi d'autres élus prennent des décisions sans les consulter. Cela pour Europaparc en particulier. Dans tous les cas les décisions sont prises sur 6 personnes, à partir du moment où au moins 4 sont d'accord le principe est acquis avec vote possible après.

27) Q : Demande de confirmation du vote et positionnement des élus en réunion pré-CE du lundi 26 janvier 2015 et pour permettre de concevoir le budget prévisionnel du CE 2015

a. Vote pour la gestion des clubs du CE : Que l'allocation du Ce soit proportionnelle au nombre d'adhérents et non à l'activité proprement dite et ainsi d'instaurer une règle de dotation des subventions du CE aux clubs.

- 500€/club pour le fonctionnement
- 150€/ actif inscrit à un club du CE
- 50€/Retraité
- Aucune subvention pour les extérieurs
- Voir pour la subvention compétition par l'entreprise directement

R : Pour l'instant nous ne votons pas ce type de budget, les élus n'étant pas tous d'accord sur ce principe et sera reporté à la réunion Pré-CE du 11 mars (interne). La prochaine réunion CE servira éventuellement de confirmation ou non des votes Pré-CE.

b. Chèques rentrée scolaire : vote pour augmenter l'âge des enfants ayant droits à 20 ans

R : Le secrétaire signale qu'il y a une certaine confusion dans le tract donné par une OS (CGT) sur ce point. Le vote n'ayant pas été avalisé par les élus il n'est pas admissible de laisser entendre au salariés que cela est déjà voté. Cela se fera aussi au budget du 11 mars et avalisé seulement après.





**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

c. Vote pour les chèques vacances : passer la participation du CE à 120€ soit 100% de l'épargne des salariés dans le cas de l'épargne 2014-2015

**R :** Idem pour cette question qui viens trop vite en réunion, malgré une vraie possibilité sur ce type de budget.

d. Décision pour l'organisation d'un W.E (2 jours et une nuit à Disneyland tout inclus avec une participation très importante du CE

**Date ? Budget à y consacrer ?**

**R :** Réunion du 11 mars du budget.

28) **Q :** Demande que les chèques vacances passent à 120€ de participation du CE pour 2015

**R :** Cette question du budget pour le 11 mars sera débattue en priorité car tous les élus seraient assez d'accord pour faire avancer ce point de budget pour le consacrer à cette valeur et les chèques vacances seraient distribués entre avril et mai 2015.

29) **Q :** Demande d'achat de matériaux nécessaires à la pose d'un plancher pour l'abri situé sur le parking

**R :** Nous allons regarder l'aménagement car en effet cela reste un gros problème. Il n'y a pas de lumière dans cet endroit où tout est relevé par des palettes de transport. Celles-ci sont dangereuses car pour les colis de fin d'année, les élus ont dû ranger et ont failli à plusieurs reprises avoir un accident.

30) **Q :** Questions relevant du CHSCT

a. Demande de mesure du temps de parcours sur les lignes qui chargent suite au rechargement à bord

**R :** D'après la direction, les premières semaines ont été plus compliquées, d'après les retours. Cela rentrerait dans l'ordre actuellement. Nous demandons que ces mesures soient transmises au CHSCT afin qu'il puisse l'analyser au mieux car nous ne sommes pas convaincu de la réponse.

b. Demande d'un point sur les travaux de sécurisation de l'agence commerciale

**R :** Les travaux ont été effectués hors la grille qui est toujours en cours.

31) **Q :** Questions relatives aux bâtiments : Aménagement de la salle Debrosses

a. Demande de déclaration à la CNIL de l'équipement

**R :** Il n'est pas nécessaire de le faire, car le lieu ne reçoit pas du public (ERP) mais reste privé dans l'enceinte d'une entreprise.

b. Caméras de surveillance mal orientées

**R :** Nous verrons si elles doivent s'orienter différemment.





**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

*c. Demande de retrait des films sans teint de certaines salles*

R: A la demande de certains OS, il paraît inutile d'avoir un film sans teint qui vient d'être posé, alors que des brises-vues comme dans le bureau de sortie au dépôt auraient suffi. Les agents se sentiraient surveillés. A la demande de toutes les O.S. le film va être remplacé dès que possible par un store type vénitien.

**32) Q:** Demande de résultats des ventes de véhicules

R: Vente au personnel :

- ✓ La C3 à 100000Kms → 2100€
- ✓ La C3 à 200000Kms → 1200€
- ✓ La tondeuse → 120€

**33) Q:** Demande de changer les dates des réunions sociales de mars et avril pour revenir au 3ème mercredi, le 4ème ne convient pas

R: Après tour de table sur ce type de date, il ne sera pas possible d'en changer. Il est demandé à l'entreprise de garder dorénavant le même timing du 3ème mercredi, car les élus ont d'autres réunions dans d'autres types d'instances qui ne leur permettent pas d'être à toutes les réunions en même temps. Il est demandé à la direction aussi d'éviter de programmer des réunions les jours d'ouverture du CE car certains élus sont détachés pour le CE ces jours-là.

**34) Q:** Date prochain CE

R: Mercredi 25 mars 2015 à 9h00

**Le CE le 25 Mars matin**

**Le DP le 25 Mars après-midi.**

